

Motion du groupe des Verts « Pour plus d'accessibilité au lac et aux berges pour tous : flore, faune et humains. » Déposée le 5 avril, développée le 3 mai 2017

Notre ville devient de plus en plus un centre urbain. Ce centre est pourtant toujours autant tourné vers le lac et les montagnes, il n'y a qu'à constater le nombre de touristes et habitants qui se promènent tout au long de nos rives magnifiques à toute saison.

Or depuis longtemps, des citoyens, des conseillers communaux, même la commission de gestion 2015, demandent un accès plus ouvert à notre lac et à l'eau.

Birdlife au travers de sa brochure « L'eau dans les agglomérations », le Canton par sa dernière publication « Re naturation », Reflet no 26 du mois de mars et tant d'autres constatent que, je cite, « Notre perception de la nature continue d'évoluer et nous pouvons, nous apprécions même de cohabiter avec des milliers d'espèces, de faune et flore en ville » (Reflet page 9). Or entre le lac et nous, la flore et la faune de ses rives ou celle des berges de la Morges, il y a une coupure, des murs, de gros blocs de rochers, mais pas de rive naturelle.

Il est temps de changer ce qui peut l'être, prioritairement au Parc Vertou et au Parc des Sports. Diverses sortes d'accessibilités aux lacs et rivières existent déjà dans des villes suisses et ailleurs. Je précise que cette accessibilité n'est pas forcément demandée pour se baigner partout, mais aussi pour être proche de l'eau, pouvoir s'y tremper un peu ou laisser les enfant barboter !

Pour Morges, nous demandons d'aménager :

- des sortes de terrasses en bois avec escaliers, des bouées dans le lac marquant les limites pour bateaux et nageurs. Cela existe déjà à Montreux, la population s'installe sur la terrasse en toutes saisons, et la faune lacustre apprécie cet endroit ombragé en été.
- des escaliers en bois ou en béton, plus ou moins larges selon les endroits, ancrés dans les gros blocs de rochers existants qui continueront à protéger les rives contre l'érosion et à laisser la place à une diversité d'espèces.
- un espace renaturé, par exemple à l'ouest du Bief.
- toute autre installation existante ailleurs ou à inventer qui respecterait flore et faune.

Pour les berges de la Morges, le long du Parc des Sports, les contraintes dues aux risques d'inondation (art.43 du PPA) permettent, par exemple, de réaliser une rive droite de la Morges avec petits enrochements végétalisés, laissant la possibilité d'atteindre l'eau, ce que parfois certains enfants tentent déjà de faire en bravant les murets.

Je termine en rappelant que des étudiants, suite à un atelier pratique de l'UNIL, ont proposé début 2016 un document intitulé « vision stratégique d'aménagement pour l'ensemble de nos rives » <https://wp.unil.ch/urbanproject/ateliers-internationaux-urban-design-2/ateliers-20142015/lausanne/> et que le MCBA avait imaginé, dans son projet initialement prévu à l'est de Bellerive à Lausanne, un large escalier descendant dans le lac sans murs ni barrières.

Il est évident que seule la commune, avec l'aide de spécialistes, pourra trouver les meilleurs endroits et les meilleures techniques pour rendre notre lac et nos berges accessibles en toute saison pour touristes et habitants, tout en respectant la cohabitation avec faune et flore .
Je vous remercie de bien vouloir prendre en considération notre proposition.

A. Staru-Grin
P. Dind
R. Pichard
P. Garin
P. Gemperti

Pour le groupe des Verts

Claudine Dind